

LE SCHEMA DES ETUDES SUPERIEURES

Les filières présentées ici sont accessibles directement après le bac. D'autres accès existent, ainsi que des passerelles.

L'université dispense des formations générales et professionnelles. Elle prépare aussi aux études de santé.

UNIVERSITÉ

Ces écoles forment à différents domaines : communication, art, industrie, tourisme, sport, social, paramédical...

ÉCOLES SPÉCIALISÉES

Le lycée dispense des formations bac + 2 ou bac + 3.

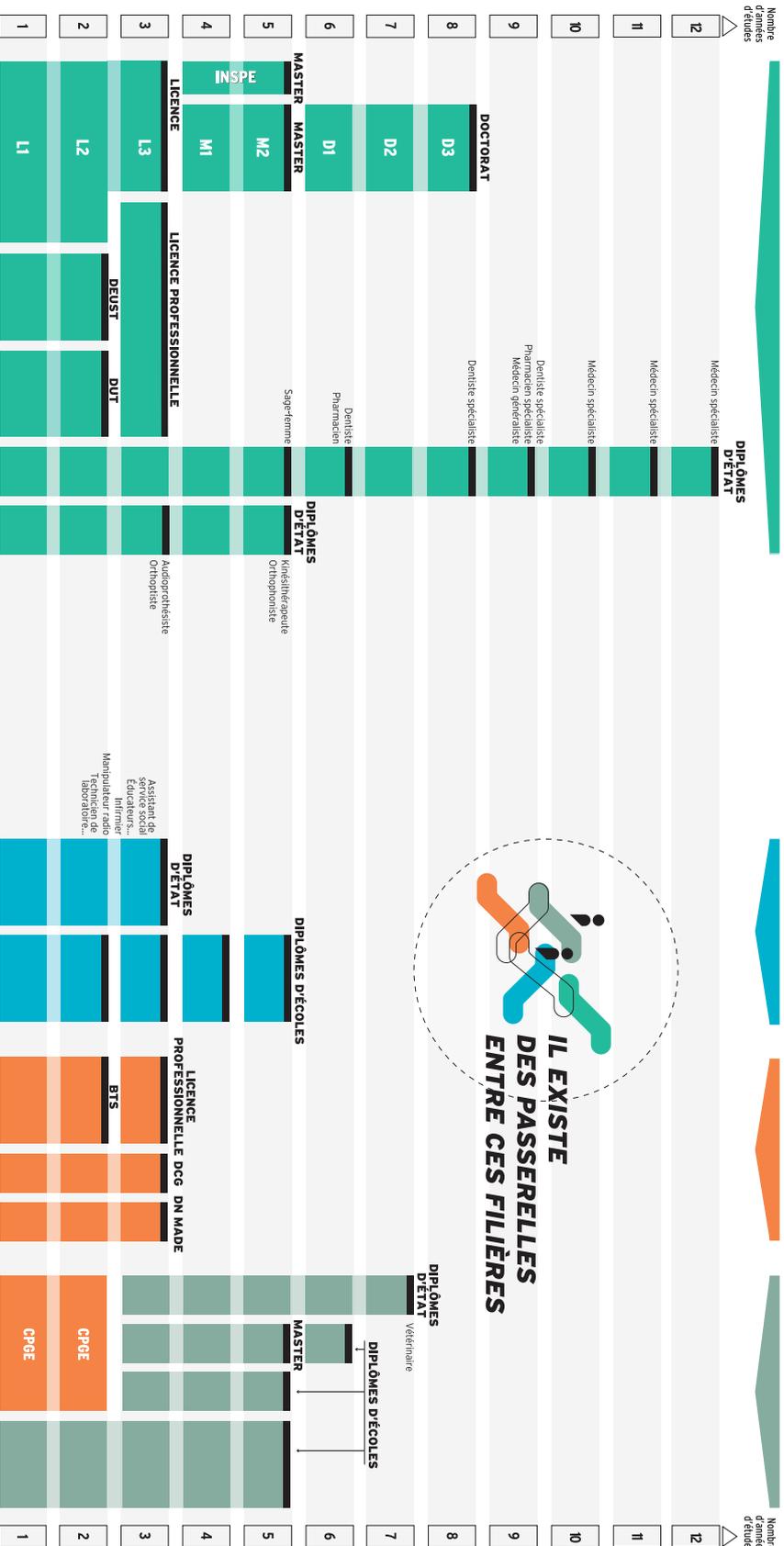
LYCÉE

Les écoles d'ingénieurs ou de commerce, les ENS, les IEP et les écoles d'art publiques dispensent des formations de niveau bac + 5.

GRANDES ÉCOLES

LE LMD, UN CADRE EUROPÉEN

La plupart des formations françaises de l'enseignement supérieur ont adopté l'organisation européenne des études avec trois paliers en 3, 5 et 8 ans après le bac : licence (L), master (M) et doctorat (D). Double objectif : des diplômes reconnus dans toute l'Europe et au-delà, et une mobilité des étudiants facilitée grâce au programme Erasmus+. Pour chaque diplôme, les enseignements sont scindés en semestres, correspondant chacun à 30 crédits, capitalisables et transférables en France (d'un établissement supérieur à l'autre) et en Europe (d'un pays à l'autre). Sont également organisés selon le LMD : les DUT, les BTS, les préparas, les études de santé, d'architecture...



■ Diplôme délivré
 ■ Diplôme d'État
 ■ Diplôme d'écoles

BTS : brevet de technicien supérieur
 CPGE : classes préparatoires aux grandes écoles
 DCG : diplôme de comptabilité et de gestion
 DE : diplôme d'état
 DEUST : diplôme d'études universitaires
 DN MADE : diplôme national des métiers d'art et du design
 DUT : diplôme universitaire de technologie
 ENS : école normale supérieure
 IEP : institut national supérieur d'études professionnelles
 IUT : université de technologie
 M1 : 1^{er} année de master
 M2 : 2^e année de master
 D1 : 1^{er} année de doctorat